



La stratégie du Fonds mondial en matière de financement (2023–2028)

Résumé des domaines prioritaires pour la société civile et les communautés

Source : contribution soumise au Fonds mondial ou mise à la disposition du *Global Fund Advocates Network (GFAN)* par la société civile et les groupes d'intérêt communautaires au cours du processus d'élaboration de la Stratégie du Fonds mondial en matière de financement. Les contributions comprennent des documents de défense des intérêts et de position ainsi que les résultats d'enquêtes et de consultations. (Les sources sont répertoriées à la fin du document).

Les contributions individuelles ont été rédigées dans des termes, avec des détails et des « demandes » spécifiques très variés. Ce document tente de les regrouper en quelques domaines prioritaires auxquels le Fonds mondial doit prêter attention dans le cadre de la nouvelle stratégie. Celui-ci est régulièrement mis à jour dès que viennent s'y ajouter de nouvelles contributions lors du processus, qui se poursuivra pendant et après les forums de partenariat prévus pour le premier trimestre de 2021.

Les domaines prioritaires sont regroupés dans les neuf catégories suivantes :

1. Genre, droits de la personne et équité.
2. Principales populations.
3. Communautés.
4. Déterminants sociaux et approches holistiques.
5. Structures et processus du Fonds mondial.
6. Imputabilité.
7. Financement, durabilité et transition.
8. Enjeux spécifiques à une maladie.
9. Autres/divers.

Dans chaque catégorie, les entrées individuelles sont ombrées en couleur afin d'indiquer la fréquence à laquelle elles sont mentionnées et leur ordre de priorité. **Bleu** = soutien important dans le domaine prioritaire; **orange** = soutien modéré; **jaune** = petit nombre de références. La nature transversale de nombreux apports se reflète dans le fait que certaines entrées sont répertoriées dans plus d'une catégorie.

Les nuances de couleur de diverses entrées peuvent changer au fil du temps, à mesure que de nouvelles contributions s'ajoutent tout au long du processus d'élaboration de la stratégie. En outre, d'autres entrées peuvent être ajoutées au besoin pour refléter les apports entrants. **Des contributions supplémentaires, des commentaires et d'autres informations pertinentes** visant à alimenter ce « document évolutif » peuvent être soumis par le biais de la [section du site Web du GFAN consacrée à l'élaboration de la stratégie](#), où l'on peut trouver la version la plus récente.



1. Genre, droits de la personne et équité

Le Fonds mondial peut et doit :

<p>Faire plus pour intégrer la parité des sexes dans l'ensemble de ses travaux et supprimer les obstacles qui continuent à entraver les progrès.</p>	<p>Mettre davantage l'accent sur les droits de la personne, notamment en intégrant davantage cette priorité dans l'ensemble de ses travaux et dans le cycle de vie des subventions.</p>	<p>Reconnaître et mieux réagir aux impacts de la criminalisation. Cela implique, par exemple, de prioriser et de soutenir les activités visant à décriminaliser la transmission du VIH, la consommation et la possession de drogues, le commerce du sexe, les actes homosexuels, etc.</p>
<p>Mettre un accent plus ciblé et plus efficace sur la réduction substantielle de la stigmatisation et de la discrimination.</p>	<p>Cibler le financement et les normes afin de garantir un environnement permettant aux femmes dans toute leur diversité de participer de manière significative à tous les aspects du Fonds mondial.</p>	<p>Faire plus pour promouvoir et pour protéger le droit au meilleur niveau de santé mentale possible.</p>

2. Principales populations

Le Fonds mondial peut et doit :

<p>Placer les principales populations au cœur des ripostes au VIH, à la tuberculose et au paludisme et les prioriser dans tous les aspects des travaux et des activités du Fonds mondial.</p>	<p>Accorder plus d'attention et se concentrer davantage sur les adolescents et les jeunes, notamment ceux qui vivent avec le VIH.</p>	<p>Prioriser les services de santé mentale pour les principales populations et toutes les autres personnes vivant avec les trois maladies ou affectées par celles-ci.</p>
<p>Soutenir et prioriser la collecte de données pour déterminer plus précisément les estimations de la taille des principales populations.</p>	<p>Promouvoir une plus grande contribution et influence des principales populations et de leurs représentants en ce qui concerne les décisions portant sur le financement des services susceptibles de leur bénéficier directement (par exemple, des services de prévention et de traitement ciblés).</p>	



3. Communautés

Le Fonds mondial peut et doit :

<p>Renforcer les efforts visant à garantir un engagement significatif de la part des communautés dans tous les aspects des processus et des structures du Fonds mondial.</p>	<p>Prioriser, soutenir et intensifier le contrôle par la communauté. Cela doit inclure un soutien accru et ciblé pour la collecte de données et la défense des intérêts.</p>	<p>Considérer les communautés et les autres partenaires et groupes de la société civile comme des partenaires à part entière sur l'ensemble du spectre du Fonds mondial. Il faut les traiter et les engager à titre de professionnels qui possèdent une expertise et une valeur ajoutée à chaque étape et à chaque niveau.</p>
<p>Prioriser et soutenir spécifiquement le renforcement des capacités et du leadership des groupes communautaires. C'est l'essence même du renforcement des systèmes communautaires (RSC), qui est depuis longtemps un objectif déclaré du Fonds mondial sans pour autant avoir été suffisamment mis en œuvre.</p>	<p>Prendre les mesures qui s'imposent pour utiliser les ressources financières et autres de manière plus stratégique et plus efficace afin de faire entendre la voix des communautés.</p>	

4. Déterminants sociaux et approches holistiques

Pour améliorer l'impact, le Fonds mondial peut et doit :

<p>S'engager davantage dans la lutte contre les déterminants sociaux de la santé, notamment les enjeux liés au changement climatique.</p>	<p>Promouvoir et soutenir l'intégration des différentes interventions en matière de maladies infectieuses (traitement et prévention) et, plus largement, des services de santé et de droits sexuels et reproductifs (SDSR) ainsi que les maladies non transmissibles.</p>	<p>S'attaquer de front à un large éventail d'obstacles non médicaux qui limitent l'accès des gens aux services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme dont ils ont besoin, par exemple, les obstacles d'ordre culturel, social, juridique et éducatif.</p>
<p>S'attaquer aux comorbidités avec le VIH, la tuberculose et le paludisme, notamment les maladies non transmissibles telles que le cancer, le diabète, l'hypertension et la santé mentale.</p>	<p>Mettre à disposition davantage de ressources et de capacités pour fournir des services psychosociaux à chaque étape du continuum de soins.</p>	



5. Structures et processus du Fonds mondial

Le Fonds mondial peut et doit :

<p>Renforcer les efforts pour assurer un engagement communautaire significatif dans tous les aspects des processus et des structures du Fonds mondial, notamment les CCM.</p>	<p>Maintenir une attention particulière sur le VIH, la tuberculose et le paludisme. Ne pas élargir son mandat au-delà de ces trois maladies. À court terme, en réponse à la COVID-19 et d'autres enjeux éventuels dans le domaine de la santé au sens large, avant la mise en œuvre de la nouvelle stratégie, le Fonds mondial doit éviter de détourner l'attention et les ressources des besoins et des priorités des personnes vivant avec les trois principales maladies cibles ou très vulnérables à celles-ci.</p>	<p>Reconsidérer ses critères d'admissibilité pour prendre en compte un plus grand nombre de facteurs, notamment la volonté du pays d'investir et de maintenir les services pour tous. Il ne suffit pas de s'appuyer uniquement sur les indicateurs épidémiologiques et économiques pour déterminer le moment de la transition.</p>
<p>Renforcer le soutien aux CCM afin qu'ils puissent être plus efficaces et plus représentatifs.</p>	<p>Modifier le modèle d'allocation afin de refléter la nécessité d'adopter des approches différenciées dans différents pays. C'est là un exemple type de flexibilité nécessaire pour les futures décisions en matière de financement.</p>	

6. Imputabilité

<p><i>Gouvernements des pays d'exécution : services.</i></p> <p>Les gouvernements doivent être tenus plus responsables du maintien des services après la transition, notamment en réduisant les obstacles à l'accès.</p>	<p><i>Gouvernements des pays d'exécution : imputabilité politique.</i></p> <p>Le Fonds mondial doit jouer un rôle plus important et plus clair au moment d'obliger les gouvernements responsables à rendre compte des engagements qu'ils ont pris concernant les trois maladies, notamment dans le cadre des programmes de transition et de développement domestique ainsi que des ressources nationales (par exemple, par le biais du cofinancement).</p>	<p><i>Le Fonds mondial.</i></p> <p>Le Fonds mondial doit accroître sa responsabilité institutionnelle dans tous ses travaux et les projets qu'il soutient, notamment en accordant une plus grande attention à la qualité des services en général.</p>
---	--	---



7. Financement, durabilité et transition

Le Fonds mondial peut et doit :

<p>Maintenir les services sans interruption ni dégradation des pays recevant moins de financement du Fonds mondial ou en transition.</p>	<p>Reconsidérer ses critères d'admissibilité pour prendre en compte un plus grand nombre de facteurs, notamment la volonté du pays d'investir et de soutenir les services pour tous. Il ne suffit pas de s'appuyer uniquement sur les indicateurs épidémiologiques et économiques pour déterminer le moment de la transition.</p>	<p>Avant et pendant la transition, mettre en œuvre des politiques et des procédures visant à assurer une plus grande contribution et influence des principales populations et de leurs représentants en ce qui concerne les décisions portant sur le financement des services susceptibles de leur bénéficier directement. (Par exemple, services de prévention et de traitement ciblés).</p>
<p>Mettre davantage l'accent sur une transition responsable. Cette approche doit garantir une plus grande participation et influence des communautés et des principales populations dans tous les aspects de la planification et de la mise en œuvre de la transition, notamment au niveau national.</p>	<p>Cibler le financement et les normes afin de garantir un environnement permettant aux femmes dans toute leur diversité de participer de manière significative à tous les aspects du Fonds mondial.</p>	<p>Reconnaître, mettre en évidence et chercher à trouver des moyens de combler les énormes écarts de ressources dans la plupart des pays admissibles au Fonds mondial, entre les ressources financières disponibles et ce qui est nécessaire pour atteindre les principaux objectifs (par exemple, éradiquer la tuberculose d'ici 2030).</p>

8. Enjeux spécifiques à une maladie

Le Fonds mondial peut et doit :

<p>Maintenir l'accent unique mis par le Fonds mondial sur les trois maladies tout en articulant mieux la manière dont ces travaux ciblés contribuent à des réponses plus larges en matière de santé et de bien-être.</p>		
--	--	--



9. Autres/divers

Le Fonds mondial peut et doit :

Prendre des mesures plus directes et plus énergiques pour investir dans les innovations et pour les soutenir, notamment en garantissant l'accès aux **diagnostics et aux traitements les plus récents, les plus sûrs, les plus efficaces et les plus pratiques** pour les trois maladies dans tous les pays et à tous les niveaux de soins.



Répertoire des sources utilisées pour alimenter ce sommaire (régulièrement mis à jour)

Consortium organisé par l'Eurasian Harm Reduction Association (EHRA) : contribution conjointe des principales communautés touchées et de la société civile d'Europe centrale et orientale et d'Asie centrale à l'élaboration de la stratégie du Fonds mondial.

Plateforme régionale de l'Afrique francophone de communication : résultats de l'enquête en ligne menée par la Plateforme Régionale Afrique francophone de Communication et de Coordination de la Société Civile et des Communautés sur le Fonds mondial (PRF).

Plateforme régionale de l'Afrique anglophone de communication : élaboration de la stratégie du Fonds mondial – Rapport d'enquête de la société civile.

Women4GlobalFund (W4GF) : stratégie du Fonds mondial 2022–2028 - accélérer l'action pour faire une différence pour les femmes et les filles.

Délégation des communautés au Conseil d'administration du Fonds mondial : document de position sur l'élaboration de la stratégie du Fonds mondial 2023–2030 pour la 14^e réunion du Comité stratégique.

Secrétariat du Fonds mondial : projet de synthèse du premier cycle de contributions (jusqu'au 1^{er} septembre 2020) à sa consultation sur l'élaboration de la stratégie.

Unis pour la santé mentale mondiale : compte rendu – santé mentale et consultation sur la stratégie du Fonds mondial.

Global Network of Sex Work Projects (NSWP) : mémoire déposé dans le cadre de la consultation en ligne sur l'élaboration de la stratégie du Fonds mondial.

Délégation des ONG aux pays en développement : communiqué des intéressés à l'issue de la 44^e réunion du Conseil d'administration.

Délégations communautaires : rapport intégral des consultations communautaires sur la nouvelle stratégie en matière de financement du Fonds mondial.

Partenariat – Halte à la tuberculose : liste préliminaire des principaux messages présenté lors d'un appel du GFAN le 1^{er} décembre 2020.

Deutsche Stiftung Weltbevölkerung (DSW) : résumé des principaux messages transmis aux parlementaires allemands en novembre 2020.